



Lausanne, le 7 juin 2018

## Service public

Solidaires - Unitaires - Démocratiques  
Tél. 021 / 351 22 50 – Fax 021 / 351 22 53  
Chauderon 5 - 1003 Lausanne  
e-mail [info@sud-vd.ch](mailto:info@sud-vd.ch)  
[facebook.com/sudresiste](https://facebook.com/sudresiste)

Conseil d'administration  
de la Caisse de pensions  
de l'Etat de Vaud  
Rue Caroline 9  
1003 Lausanne

### **Maintien de l'affiliation d'un-e assuré-e dont les rapports de travail sont résiliés**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Par le présent courrier nous vous soumettons deux propositions d'amélioration des prestations de la CPEV sur lesquelles nous aimerions connaître la position du Conseil d'administration, ainsi que les éventuelles conséquences pour la caisse.

Ces améliorations concernent le maintien de l'affiliation d'un-e assuré-e dont les rapports de travail sont résiliés.

Plus précisément, nous souhaitons que le Conseil d'administration examine les hypothèses suivantes :

1. Autoriser un-e assuré-e dont les rapports de travail sont résiliés et qui n'entre pas dans une autre institution de prévoyance à rester affilié-e à la CPEV pour une durée de deux ans.  
L'assuré-e pourrait demander sa sortie de la Caisse en tout temps pendant la durée de deux ans.
2. Autoriser les assuré-e-s de plus que 56 ans dont les rapports de travail sont résiliés et qui n'entrent pas dans une autre institution de prévoyance à rester affilié-e-s à la CPEV jusqu'à l'âge minimum de retraite. L'assuré-e pourrait demander sa sortie de la Caisse en tout temps pendant la période entre ses 56 ans et l'âge minimum de retraite.

En vous remerciant de l'attention portée à notre courrier nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, nos meilleures salutations.

Fédération syndicale SUD